



Renseignements sur la Bourse en recherche médicale du Dr. Ian Mackie

L'International Life Saving Federation (ILS) est heureuse d'annoncer la création d'une bourse en recherche médicale afin d'honorer le D^r Ian Mackie dans le but de continuer à perpétuer sa contribution au sein de la communauté internationale en sauvetage.

Le D^r Ian Mackie était un expert de renom en sécurité aquatique qui est décédé en 2002. Il a agi en tant que conseiller médical national de Surf Life Saving Australia de 1976 à 1996. Il a été membre du conseil australien de réanimation pendant 14 ans et représentait Surf Life Saving Australia ainsi que la Royal Life Saving Society. Le D^r Mackie fut le premier Président du comité médical de l'ILS et a publié du matériel érudit en sauvetage pendant plus de quatre décennies. De nombreux prix lui ont été décernés en reconnaissance de sa contribution et il était reconnu pour son approche accueillante et inclusive. La bourse en recherche médicale du D^r Ian Mackie a été conçue dans le but d'offrir la possibilité à de jeunes sauveteurs et surveillants sauveteurs d'établir un lien avec le comité médical de l'ILS. Le D^r Mackie croyait fermement à l'importance d'établir des liens entre les questions d'ordre médical et leur application pratique par les sauveteurs et surveillants sauveteurs.

Objectif :

La bourse en recherche permettra à un sauveteur ou un surveillant sauveteur en service de voyager pour se rendre aux réunions du comité médical et d'y participer dans le but d'encourager la rétroinformation et la diffusion de questions dont s'occupe le comité médical et ce jusqu'au niveau critique du travail accompli par les sauveteurs et surveillants sauveteurs.

Critères de sélection :

Pour être pris en considération, les demandeurs doivent :

1. Être un sauveteur ou un surveillant sauveteur actuellement en service et de bonne réputation.
2. Être impliqué activement dans le domaine du sauvetage, de la surveillance aquatique, des compétitions, de l'enseignement, de la recherche, du développement ou de la gestion d'activités dans le domaine du sauvetage.
3. Posséder un véritable intérêt en ce qui a trait aux questions médicales ou aux soins de santé reliées au sauvetage tel que démontré par ses accomplissements dans ses activités d'étude ou éducatives.
4. Être capable de participer à des communications par courriel ou par téléphone (de préférence en anglais) afin de pouvoir y participer pleinement.
5. Avoir moins de 30 ans au début de la bourse en recherche.
6. Avoir été sélectionné par un organisme membre de l'ILS.
7. Soumettre deux lettres de référence de l'organisme membre de l'ILS qui les a sélectionnés.

Mandat :

1. La bourse en recherche médicale est décernée pour une période de deux ans.
2. La bourse en recherche médicale permettra au récipiendaire de participer à tous les courriels, aux conférences téléphoniques et aux autres délibérations du comité médical. La ou le récipiendaire de la bourse en recherche médicale pourra poser des questions et s'exprimer lors des réunions du comité médical, mais il ou elle n'aura pas le droit de voter.
3. On encourage, aide et s'attend à ce que la ou le récipiendaire de la bourse en recherche médicale écrive seul ou en collaboration un énoncé de position sur un sujet sur lequel on s'est mutuellement mis d'accord.
4. La bourse de recherche médicale signifie que la personne assistera à une réunion internationale à chaque année au cours des deux années de la durée de cette bourse. Elle ou il participera aux réunions du comité médical de l'ILS, à la conférence aquatique médicale ou en sauvetage et/ou aux réunions, aux conférences, aux activités ou apprentissages auto dirigés qui servent au développement des questions médicales en sauvetage.
5. Tous les documents relatifs à cette demande doivent être soumis par courriel et doivent inclure tous les pièces justificatives dont la liste apparaît sous les *Critères de sélection* afin qu'elle puisse être prise en considération. Il est préférable que tous les documents transmis fassent partie d'un seul dossier. Un accusé de réception sera envoyé avisant si la demande est complète ou non.

Procédures :

Dans le but d'assurer l'administration efficace de ce programme, nous utiliserons les étapes suivantes à tous les deux ans, lors des années impaires :

- | | |
|---------------------------|---|
| Le 1 ^{er} mai - | Annonce de la date butoir pour les demandes de bourse en recherche médicale par le biais des organismes membres |
| Le 1 ^{er} août - | Aide mémoire pour ce qui est de la date butoir |
| Le 31 août - | Date butoir pour recevoir les demandes |
| Le 31 octobre - | Prise de décision du comité de sélection de la bourse en recherche médicale |

Réceptiendaire antécédente :

En 2006-2007

Angela Lawson - Nouvelle Zélande

Sélectionné par la Surf Life Saving New Zealand